RÉPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

COMMUNE DE WIMEREUX
Département du Pas-de-Calais
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du jeudi 24 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six,
le vingt-quatre septembre à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie, salle Théophile Dobelle, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUBAËLE, Maire.

DÉLIBÉRATION N° 20260924_11
↳ Défense Extérieure Contre l'Incendie - Secteur de la Ronville – Convention de co-maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre entre la commune de Wimille et la commune de Wimereux – Autorisation de Monsieur le Maire à signer.

Date de la convocation
- **18 septembre 2026**

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 29.

Présents
M. Guy BOUTLEUX, Mmes Cécile DUQUESNE, Marie-José ROUSSEAU, M. Serge DEVIN, Mme Hélène COLL, M. Jean-Michel SAMUEL, Mme Pierrette CORDEBAR MERGLEN, M. Bruno LELEU, Mmes Micheline FOURNY, Fabienne NOURTIER, MM. Christian DESPIERRE, Marc DUBRULLE, Mmes Sylvie BAILLARD, Loëtitia HARDUIN, M. Bertrand ARBLAY, Mmes Sabine BERNARD, Noémie BRICHE, MM. Maxime SENECAL, Arthur BOISLEUX, Jean-Christophe GIRES, Mme Sandrine BARDEAUX, MM. Jean-Luc JOUGLEUX, Didier SERGENT, Philippe MORBIDELLI, Mme Valérie PROVIN.

Absents excusés ayant donné procuration
M. Christophe CAILLIER a donné pouvoir à Mme Cécile DUQUESNE
Mme Sylvie BAILLARD a donné pouvoir à M. Jean-Michel SAMUEL *(à compter de 19 h 43)*
Mme Marie-Simone POUBLON a donné pouvoir à M. Bertrand ARBLAY.

Absent excusé sans procuration
M. Mehdi GHEZAL.

A été nommé secrétaire de séance
M. Guy BOUTLEUX

- 2/N° 11 -

SERVICES TECHNIQUES

DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE - SECTEUR DE LA RONVILLE CONVENTION DE CO-MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA MISE EN ŒUVRE ENTRE LA COMMUNE DE WIMILLE ET LA COMMUNE DE WIMEREUX AUTORISATION DE MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER

Par délibération n° 20251203_15 datée du 15 décembre 2025, le Conseil Municipal a validé le principe de création, dans le cadre de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI), d'une réserve incendie sur le secteur de la Ronville sur un terrain privé.

Celle-ci concerne 6 habitations, dont 3 sur la commune de Wimille qui a donné son accord pour participer au projet.

Cela se fera sous la forme d'une co-maîtrise d'ouvrage.

La convention qui en découle définit les rôles et obligations de chaque commune : en ce qui concerne les travaux, leur chiffrage, le financement à raison d'une participation égale des communes sur le reste à charge après déduction des subventions obtenues (le dispositif recevant, à date, le soutien financier de l'Etat et de la Communauté d'agglomération du Boulonnais), la traduction juridique (bail emphytéotique) et l'entretien de l'espace dédié à l'ouvrage de défense incendie.

En conséquence,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

VALIDE le principe de création d'une réserve incendie sur le secteur de la Ronville sur un terrain privé.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Le Président de séance,

L'Adjoint au Maire,
Guy BOUTLEUX.

Signé électroniquement par :
Jean-Luc DUBAËLE
Date de signature : 28/09/2026
Qualité : Maire de la ville de WIMEREUX